

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE 2025

JONQUERETTES - VAUCLUSE

DECISION DU MAIRE N°16-2025 : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Le Maire de la commune de Jonquerettes.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1111-1 et L2122-22

Vu la délibération 07/2020 en date du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire, notamment pour procéder, dans les limites fixées par le Conseil municipal

Vu la proposition de contrat du Crédit Agricole

Considérant que les crédits de Trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de la trésorerie

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer un contrat avec le Crédit Agricole pour l'ouverture d'une ligne de Trésorerie pour une durée d'un an

ARTICLE 2 : Les caractéristiques de la ligne de Trésorerie sont les suivants :

Montant : 200 000 euros

Date entrée en vigueur : A la date de signature du contrat

Durée : un an maximum à compter de la date d'entrée en vigueur

Indice de référence et marge : Euribor 3 Mois Moyen (EUR3MM) +0.80% (Le tout flooré en cas d'Euribor 3 mois moyen négatif)

Dernière cotation connue de l'EUR3MM : 2.033% le 01/10/2025

Frais de dossier : 0.15% du montant soit 300 euros

Commission de non utilisation : Exonération

Marge appliquée en cas de retard : Taux d'intérêt majoré de 3.00% l'an

Garantie : Aucune

ARTICLE 2 - La secrétaire générale et le comptable publique sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nîmes , ou via l'application Télérecours Citoyens sur le site télérecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication, ou le cas échéant, de sa notification. Dans ce même délai, il peut être déposé un recours gracieux auprès du Maire cette démarche suspendant le délai de recours contentieux. Ce recours n'est pas suspensif de l'exécution du présent acte.

Fait à Jonquerettes le 13 novembre 2025

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID : 084-218400554-20251114-DEC162025-AR



Le Maire

Daniel BELLEGARDE

